Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le 28 SEP. 2026
ID : 045-214501504-20260923-D2026_49-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS
CANTON DE LORRIS

MAIRIE DE FRÉVILLE-DU-GÂTINAIS

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 23/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	10

Vote	
A l'unanimité	
Pour :	**10**
Contre :	**0**
Abstention :	**0**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Montargis

L'an 2026, le 23 Septembre à 17:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme PICARD Martine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives éventuelles ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 15/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 15/09/2026.

Présents : Mme PICARD Martine, Maire, Mme MAULARD Marie-Odile, M. PROCHASSON Grégory, M. FRANCART Jean-Luc, Mme BELLANGER Isabelle, M. GEINDREAU Vincent, Mme GUILLEMINOT Patricia, M. FRAPPIN Christophe, M. PICARD Sébastien, Mme GRANGÉ Tracy

Excusé : M. THOMAS Julien

Secrétaire de séance : M. PROCHASSON Grégory

D2026_49 – Pass engagement

Vu l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 07 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 01 juillet 2022,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la volonté de la Municipalité de renforcer sa politique en matière d'accompagnement de la jeunesse et de favoriser l'autonomie, l'insertion professionnelle et l'engagement citoyen des jeunes Frévillois-e-s,

Considérant la nécessité de mettre en place des dispositifs jeunesse, notamment l'aide au permis de conduire, la formation BAFA et l'achat de matériels professionnels, afin de mieux répondre aux besoins du public de 16 à 25 ans,

Considérant la mise en place du PASS ENGAGEMENT répondant à ces attentes,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **approuve** le dispositif du Pass'Engagement annexé à la présente et constitué des pièces suivantes :
  - Le dossier de candidature
  - Le règlement intérieur
  - L'attestation de réalisation d'engagement
- **autorise** la Maire à attribuer les aides aux bénéficiaires sous réserve des heures effectuées au titre d'une activité d'intérêt général, à savoir :

  Aide au permis de conduire 16/25 ans :
  - 10 heures d'activité d'intérêt général pour une aide de 100 €
  - 20 heures d'activité d'intérêt général pour une aide de 200 €

  Aide au BAFA (Session approfondissement) 16/25 ans :
  - 10 heures d'activité d'intérêt général pour une aide de 100 €

  Aide étudiante à l'achat de matériels professionnels 16/25 ans :
  - 10 heures d'activité d'intérêt général pour une aide de 100 €
- **dit** que la contrepartie des heures d'activité d'intérêt général pour chaque jeune bénéficiaire de l'aide est prévue au sein d'un service municipal ou d'une association Frévilloise ou une association reconnue d'utilité publique dans une commune alentour.
- **autorise** la Maire à signer le projet du Pass engagement et tous les documents afférents.
- **dit** que les dépenses sont inscrites au Budget communal.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

En mairie, le 25/09/2026
La Maire,
Mme PICARD Martine,

MAIRIE DE FRÉVILLE-DU-GÂTINAIS (Loiret)

Le secrétaire de séance,
M. PROCHASSON Grégory